

# Initiatives: Préparation de la journée de la femme Africaine

Par Idriss Linge

Une délégation du ministère de la femme est actuellement à Foumban dans la région de l'ouest du Cameroun, pour le lancement des activités

Foumban, tout un symbole!

Ce vendredi 23 juillet 2010, la ministre en charge de la femme et de la famille procédera au lancement des activités marquant la célébration de la 48ème édition de la journée de la femme africaine, qui se célébrera le 31 juillet prochain sur le continent. Une cérémonie qui aura lieu à Foumban la principale ville du département du Noun, une localité de la région de l'ouest du Cameroun et en pays Bamoun. Le choix de cette région est tout un symbole. Au sein de la population musulmane de cette localité, les femmes font l'objet de traitements difficiles et parfois silencieux de la part des hommes. Une réunion préparatoire à cette rencontre de Foumban a eu lieu le mardi 21 juillet dernier à la délégation régionale du centre, du ministère en charge des questions des femmes. Le thème de cette journée est déjà connu, la situation de la femme africaine: défis et enjeux. Le thème choisi cette année par l'union africaine s'inscrit dans un contexte marqué par la célébration par plusieurs pays africains dont le Cameroun. Le gouvernement voudrait donner à l'évènement une connotation particulière. La semaine d'activité en célébration de l'évènement sera constituée de campagnes médiatiques, des tables rondes, des causeries éducatives, des conférences de presse et d'une marche athlétique. S'adressant à la presse, le ministre Marie Thérèse Abena Ondo Obama, a annoncé la tenue le 31 juillet d'une foire à Yaoundé. Une occasion pour les femmes de montrer leurs savoir-faire dans différents domaines, a dit la ministre.

Toujours aller au-delà des célébrations

48 ans après la célébration de la première journée de ce genre, les observateurs s'étonnent de ce que la situation de la femme africaine demeure préoccupante. Dans le contexte spécifiquement camerounais, les femmes vivent une situation à deux vitesses. La femme des zones urbaines a presque réussi à s'imposer et faire respecter l'ensemble de ses

droits. Beaucoup d'efforts restent encore à faire en ce qui concerne la femme rurale, où celle qui bien que vivant en ville, est intégrée dans un environnement où s'épanouissent des personnes qui se réfèrent aux règles de vie appliquées en zone rurale. Ces femmes-là parfois ignorent même qu'elles ont des droits, et très peu ont une connaissance claire de l'ensemble des règles qui les protègent. Pour les femmes qui ont fait des études et qui ont une connaissance précise de leur droit, elles sont rattrapées par ce que tout le monde surnomme la réalité africaine. Au nom de cette réalité, les veuves sont fréquemment tenues pour responsables de la mort de leur mari et dépossédées de tout droit sur le patrimoine du défunt, les jeunes femmes très instruites et professionnellement intégrées vivent de nombreuses stigmatisations de la « société africaine ». Les familles les trouvent trop dangereuses pour les maris. Dans leur travail, elles souffrent d'un harcèlement silencieux. De petites imperfections de la législation continuent de les léser dans le mariage. L'adultère de la femme reste réprimé dès le premier indice de faute. Quant au mari il faudrait que le fait soit attrapé sur le lit conjugal. Face à ces nombreux exemples, les experts affirment que les célébrations ne servent à rien si à chaque fois aucun bilan n'est fait. La meilleure gestion du droit des femmes demande que les africains gèrent le problème au cas par cas, et surtout que le problème n'est pas celui d'un conflit hommes-femmes, mais plutôt celui d'une meilleure prise en compte de l'importance de la femme dans le système social.